Note commune Anses – INRAE – Terres Inovia / Mars 2020

Gestion durable de la résistance aux fongicides utilisés contre la sclérotiniose du colza (Sclerotinia sclerotiorum)

Cette note, rédigée par un groupe de travail réunissant des experts de l'Anses1¹, INRAE² et Terres Inovia³ dresse l'état des lieux de la résistance de sclérotinia vis-à-vis des principales familles chimiques de fongicides actuellement autorisées (SDHI, IDM et QoI) et formule des recommandations de gestion durable pour limiter les risques d'évolution de résistance et maintenir une efficacité des solutions disponibles.

Les recommandations de cette note s'appuient sur les informations issues :

- du plan de surveillance biologique du territoire (SBT). Ce plan de surveillance, piloté par la DGAL-SDSQPV, couvre dans le cadre de l'axe 1 du plan ECOPHYTO II, le suivi des effets non intentionnels des pratiques agricoles sur la biodiversité et l'apparition de résistances de bio-agresseurs aux produits phytopharmaceutiques. Il permet de réaliser des analyses au laboratoire de l'Anses de Lyon,
- du plan d'action de Terres Inovia dont le laboratoire de pathologie, de biologie moléculaire et d'entomologie réalise les analyses,
- d'analyses complémentaires réalisées par le laboratoire d'INRAE BIOGER,
- des données de terrain, des communications de professionnels et des sociétés phytopharmaceutiques auprès des experts du groupe et de la littérature scientifique.

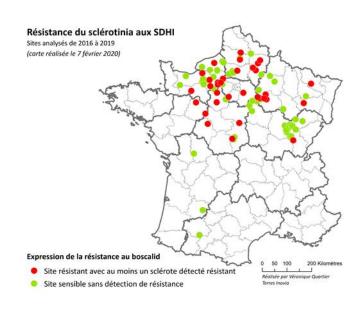
ETAT DES RESISTANCES

En 2019 et pour la deuxième année consécutive, la pression *Sclerotinia* sur l'ensemble du territoire s'est révélée extrêmement faible avec pour conséquence une très faible collecte d'échantillons. Seulement 5 populations de sclérotes ont pu être analysées contre 9 en 2018, 13 en 2017 et 64 en 2016.

Vis-à-vis des SDHI, au moins un sclérote résistant au boscalide (utilisé en routine dans les tests, comme représentant des SDHI), a été détecté dans 4 des 5 sites analysés. Cependant, ce faible échantillonnage 2019 est trop peu représentatif pour rendre compte de la situation réelle de la résistance.

Depuis 2016, la résistance affecte près d'une vingtaine de départements producteurs de colza : essentiellement les départements 18, 37, 72, 61, 27, 28, 78, 76, 80, 60, 02, 77, 10, 51 (Figure ci-contre). Les analyses révèlent pour la plupart 10 à 100% de sclérotes résistants. Les cas de perte d'efficacité restent cependant peu fréquents.

La gestion actuelle du mode d'action SDHI (ensemble des recommandations) semble porter ses fruits. L'analyse de nouvelles parcelles et la fréquence d'identification de la résistance paraît stable. Néanmoins, la vigilance reste de mise pour continuer à limiter l'évolution des résistances.



¹ Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

 $^{^2}$ INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

³ Terres Inovia : Centre technique des oléagineux, des protéagineux et du chanvre

Toutes les souches résistantes analysées possèdent une mutation unique affectant les sous-unités B, C ou D de la succinate déshydrogénase (SDH), cible des SDHI. Douze mutations sont actuellement identifiées dont deux principales, D-H132R et C-H146R, qui représentent 80% des génotypes résistants isolés depuis 2011. Ces mutations affectent tous les SDHI avec un facteur de résistance fort pour au boscalide (sous-groupe des pyridines) et faible à moyen pour le bixafène (sous-groupe des pyrazoles) et le fluopyram (sous-groupe des benzamides). Des travaux sont en cours sur l'isofétamide. Ainsi, tous les SDHI sont susceptibles de sélectionner la résistance (mutations déjà observées, voire nouvelles mutations associées spécifiquement aux nouvelles associations), même si les facteurs de résistance associés et l'efficacité en pratique diffèrent selon les substances actives. L'association avec un autre mode d'action via un mélange augmente globalement l'efficacité du mélange; elle ralentit potentiellement la sélection des résistances mais ne l'empêche pas.

Vis-à-vis des **IDM (triazoles)** et des **Qol-P (strobilurines), aucune résistance spécifique** n'a été identifiée à ce jour. Des résistances sont cependant recensées sur d'autres bioagresseurs et une vigilance régulière s'impose.

RECOMMANDATIONS

Prophylaxie et lutte biologique : agir sur l'inoculum pour limiter la pression de la maladie

- Allonger les rotations avec colza. Chaque année, la disparition naturelle d'une partie du stock de sclérotes (forme de conservation du champignon) du sol limite l'inoculum primaire inféodé à la parcelle. L'allongement de la rotation, en faisant succéder au moins 2 à 3 cultures moins sensibles (céréales à paille, ...) et en évitant si possible des couverts d'interculture (CIPAN) sensibles au sclérotinia (moutarde...), est un moyen de limiter la pression à la parcelle de la maladie.
- Réduire le potentiel infectieux de la parcelle par l'utilisation d'un agent fongique de lutte biologique Coniothyrium minitans (Contans® WG, souche CON/M/91-08). C. minitans réduit les attaques de façon significative, dès la première application en pré-semis incorporé à la dose de 2 kg/ha (essais SRAL-FREDON). Cette technique contribue à limiter le risque de contamination à floraison et conduit à raisonner la protection fongicide. Applicable sur chaumes de colza (1 à 2 kg/ha), ce produit détruit les sclérotes de l'année, limitant le risque pour les cultures suivantes et les parcelles voisines. Il diminue aussi le risque d'attaques précoces au collet, non contrôlables chimiquement.

Raisonner la lutte fongicide dans les situations où elle se justifie

• Le raisonnement de la lutte

La lutte contre la sclérotiniose ne doit pas être systématique. La prise de décision s'effectue en fonction du climat à la floraison, du risque agronomique (historique colza, attaques antérieures des cultures sensibles sur la parcelle). Des informations pertinentes sur le **risque sclérotinia** de l'année sont données par les **BSV** à un moment clef de la prise de décision : stade début floraison, soit quelques jours avant le stade G1 (chute des premiers pétales, les 10 premières siliques mesurent moins de 2 cm sur plus 50% des plantes). Ce stade est variable selon les parcelles, en fonction de la précocité variétale.

• Le risque de résistance et la pression de sélection

Tous les fongicides homologués pour lutter contre la sclérotiniose sont des unisites, concernés par des phénomènes de résistance chez d'autres espèces phytopathogènes. Chez *Sclerotinia*, le risque d'évolution de la résistance s'est révélé fort pour l'ensemble des SDHI (boscalide, fluopyram, bixafène, isofétamide) mais doit aussi être considéré comme fort pour les QoI-P (strobilurines: azoxystrobine et dimoxystrobine). En conséquence, plus l'efficacité d'une solution (produit, mélange) ou d'un programme repose sur un de ces deux modes d'action, et plus il y a un risque de favoriser la sélection de souches résistantes. Le risque est d'autant plus important que l'emploi est systématique et généralisé (par exemple en rotations courtes).

Dans toutes les situations où la protection s'avère nécessaire :

Compte tenu de l'évolution de la résistance aux SDHI, il est recommandé de :

- Eviter l'emploi d'un fongicide à base de SDHI seul.
- L'associer avec un autre mode d'action efficace (biocontrôle insuffisant).
- Limiter la fréquence d'intervention à une application unique de SDHI par campagne.

En situation à risque de Sclerotinia FAIBLE A MODERE (climat de l'année, historique de la pression Sclerotinia : rotation longue de cultures sensibles >1 année sur 3, attaque de Sclerotinia sur la parcelle moins de 2 années sur 10, BSV...)

✓ Toutes les solutions fongicides qui présentent un niveau d'efficacité satisfaisant vis-à-vis du *Sclerotinia* peuvent être employées, y compris les **triazoles** classiques (tébuconazole, metconazole) et les solutions intégrant le biocontrôle (packs avec Ballad, Polyversum, Rhapsody).

En situation à risque de Sclerotinia FORT (retour fréquent du colza dans la rotation : 1 année sur 3 ou 1 année sur 2, historique d'attaques sévères de Sclerotinia déjà observées sur l'exploitation 2 années sur 10 et plus. ...).

✓ Le mode d'action SDHI doit être associé à une autre mode d'action dont l'efficacité est reconnue comme régulière (par exemple, prothioconazole, metconazole, dimoxystrobine et tébuconazole).

Dans les régions très fortement concernées par la résistance aux SDHI et en particulier les parcelles où la résistance aux SDHI est avérée,

✓ Eviter les associations SDHI + QoI où l'efficacité de la lutte reposerait principalement sur le mode d'action QoI. Le principe est d'assurer la durabilité de ce dernier mode d'action. Les solutions à base de triazoles, en particulier de prothioconazole, sont alors les plus adaptées.

Les stratégies à deux traitements (2ème traitement 10 à 15 jours après l'intervention au stade G1) n'améliorent pas le contrôle de la sclérotiniose. Elles ne sont que très rarement rentabilisées, excepté en présence d'attaques d'*Alternaria brassicae* (surtout façade océanique Nord-Ouest par exemple), de *Mycosphaerella brassicicola* et de très forte pression oïdium.

Fongicides utilisables pour contrôler la sclérotiniose du colza

MODE D'ACTION	CIBLE	NOM DU GROUPE	Code FRAC*	Substances actives
Respiration	complexe mitochondrial II : succinate déhydrogénase	SDHI (Succinate DesHydrogenase Inhibitors)	7	boscalide
				bixafène
				isofétamide
				fluopyram
	complexe mitochondrial III : cytochrome <i>b</i>	QoI-P (Quinone Outside Inhibitors)	11	azoxystrobine
				dimoxystrobine
Biosynthèse des lipides membranaires	14α-déméthylation des stérols	DMI (De-Methylation Inhibitors)	3	cyproconazole
				difénoconazole
				metconazole
				tébuconazole
				prothioconazole